



12^e Congrès Tripartite « Formation, Recherche et Innovation »

Fiche d'information : 12^e Congrès Tripartite « Formation, Recherche et Innovation »

Date et lieu du congrès

- Jeudi 2 décembre 2010 au Centre des Congrès à Bâle

Objectifs

- Donner des impulsions pour orienter vers l'avenir le développement de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le Rhin Supérieur, selon les besoins des acteurs concernés dans la région du Rhin Supérieur
- Développement ultérieur des résultats du 10^e Congrès Tripartite (groupe de travail 3 « Formation, innovation et science : vers une région apprenante »)
- Entretenir des liens étroits entre la formation, la recherche et l'économie – soutien aux partenariats
- Promouvoir l'esprit d'innovation régional
- Donner les impulsions nécessaires au développement d'un espace économique transfrontalier basé sur la connaissance, conformément aux objectifs de l'Union Européenne définis dans le cadre de la stratégie de Lisbonne
- Développement de nouveaux projets clés transfrontaliers

Structures et organisation du congrès

- Patronage politique (la préparation du congrès sera en accord avec la Conférence Franco-Germano-Suisse du Rhin Supérieur)
- Comité d'organisation (Présidence REGIO BASILIENSIS / IKRB)
- Secrétariat du congrès : REGIO BASILIENSIS / IKRB
- Conférences après lesquelles se constitueront des groupes de travail (concernant la thématique et le projet) qui se consacreront à la préparation du congrès

- Coordonner les points de contact entre les partenaires de la Conférence Franco-Germano-Suisse du Rhin Supérieur et de la Région métropolitaine du Rhin supérieur, ainsi que d'autres institutions et projets transfrontaliers

Informations sur les Congrès Tripartites

Depuis 1988, un Congrès Tripartite concernant un sujet transfrontalier est organisé tous les deux à trois ans par roulement en Allemagne, en France et en Suisse. L'objectif de ces congrès est d'une part, en tant que région métropolitaine trinationale, de travailler en commissions préparatoires et groupes de travail thématique sur un sujet actuel important pour la région du Rhin Supérieur sur une période de 1 à 2 ans. D'autre part, l'orientation du congrès tend à ouvrir le travail commun transfrontalier sur d'autres cercles de personnes concernées.

Informations sur la Région métropolitaine du Rhin supérieur

En janvier 2008 à Strasbourg, le 11^e Congrès Tripartite intitulé « Le Rhin supérieur – En marche vers un modèle de développement et de coopération » a permis de jeter les fondements nécessaires à la création d'une région métropolitaine. Le but est de mettre en place une coopération renforcée entre partenaires publics et privés, centres de compétences et de ressources, entreprises, moteurs économiques et citoyens de la région du Rhin supérieur et de rendre possible :

- la réalisation de projets innovants dans les domaines de la recherche et du développement, de l'industrie, de l'environnement, de la culture et du tourisme qui ont une plus-value élevée ou très élevée et qui sont à même de conférer identité, compétitivité et attractivité à la région du Rhin supérieur aux niveaux européen et international ;
- le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale de la région du Rhin supérieur et son aménagement pour en faire un espace-modèle de développement équilibré et durable.

Informations sur l'innovation et le transfert de savoir dans la région du Rhin supérieur

Pour être en mesure de s'imposer au sein de la concurrence internationale, les régions doivent faire preuve de plus d'imagination et d'innovation et mieux tenir compte des besoins et des souhaits des consommateurs. Initiée en 2005, la stratégie dite « de Lisbonne » qui vise croissance et emploi prévoit des mesures et des réformes politiques ayant pour objectif de rendre les conditions juridiques et économiques plus favorables à l'innovation en Europe.

La formation est une condition préalable à la création d'une société orientée vers l'innovation. Les acteurs de la région du Rhin supérieur doivent donc faciliter la modernisation et la restructuration des systèmes éducatifs afin que puissent être transmises les compétences-clés nécessaires au développement de l'innovation, en particulier les aptitudes entrepreneuriales, les connaissances scientifiques et mathématiques, les connaissances linguistiques, la compétence interculturelle et la compétence digitale (technologies de l'information et de la communication).

La région du Rhin supérieur est caractérisée par une diversité unique en son genre et une qualité très élevée dans les domaines de l'innovation et du transfert de savoir. Le paysage scientifique de la région, forte de ses universités, de ses établissements d'enseignement supérieur, de ses écoles spécialisées et de ses instituts de recherche, en fait une des régions les plus performantes en Europe. Parmi les projets initiés dans le domaine de l'innovation et du transfert de savoir, on peut énumérer :

- i-net BASEL
- NEUREX
- RegioNER - Énergie renouvelable dans la région du Rhin supérieur
- New Energy BASE - création d'une agence trinationale ayant pour mission de promouvoir les énergies renouvelables
- Rhena Photonics - mise en place d'un réseau dédié à la photonique dans la région du Rhin supérieur
- BioValley - Cluster Sciences de la Vie de la région du Rhin supérieur
- ITADA - Institut Transfrontalier d'Application et de Développement Agronomique

Dans le cadre du 10^e Congrès Tripartite, dont la préparation en 2005 comprenait un atelier consacré au thème de l'innovation, il a été constaté que les acteurs impliqués exprimaient le besoin de la mise en place et de l'entretien de réseaux thématiques. Sur ce point, il est important que ces réseaux soient mis en place dans la perspective d'améliorer la coopération dans la région du Rhin supérieur. Cela signifie également que ces réseaux doivent organiser de façon active leurs interfaces avec d'autres réseaux, y compris leurs connaissances et leurs informations.

À l'époque, les participants avaient formulé le souhait de mettre en place un « Fonds de la région du Rhin supérieur » permettant de financer des projets innovants. Le caractère compétitif de ce système créerait un climat d'innovation. Concrètement, des petites et moyennes entreprises recevraient par exemple un « avoir de recherche » qu'elles utiliseraient sous leur propre responsabilité pour conclure des conventions de coopération directes avec les instituts de recherche du milieu universitaire. Il en résulterait une coopération qui serait à la fois ciblée et orientée vers le succès économique.

Le 12^e Congrès Tripartite offre maintenant l'opportunité de continuer à développer le thème de l'innovation et du transfert de savoir dans la région du Rhin supérieur, en s'appuyant sur les résultats de la coopération établie jusqu'à présent et sur la conclusion du 10^e Congrès Tripartite.

Contact :

REGIO BASILIENSIS

Dr Manuel Friesecke, adjoint au secrétaire général ainsi que

Martha Schwarze, assistante de direction

Freie Strasse 84

CH-4010 Bâle

Tél. +41 61 915 15 15

E-mail : manuel.friesecke@regbas.ch et martha.schwarze@regbas.ch

Web : www.regbas.ch